



SYNDICAT DORSAL REALISATION (Siren : 258728658)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Limoges
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	10/12/2003
Date d'effet	10/12/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Alain LAGARDE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hotel de Région - Parc d'Ester Technopole
Numéro et libellé dans la voie	Bat CASSIOPEE
Distribution spéciale	26, rue Atlantis
Code postal - Ville	87069 LIMOGES
Téléphone	05 87 21 21 35
Fax	
Courriel	philippe.peyraud@dorsal.unilim.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	291 923
Densité moyenne	179,88

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Limoges (218708501)	138 600

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
19	CA du Bassin de Brive (200043172)	CA
19	CA Tulle Agglo (241927201)	CA

- Dont 4 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA CORREZE (221927205)
DEPARTEMENT DE LA CREUSE (222309627)
DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE (228708517)
REGION LIMOUSIN (238708507)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Réalisation et la gestion d'infrastructures de télécommunication haut débit dans la région Limousin dans le cadre des dispositions de l'art L 1425-1 DU CGCT. Le syndicat assurera la densification des infrastructures et leur adaptation à l'évolution des besoins sur l'ensemble du territoire couvert par la région Limousin. Il pourra exercer cette compétence directement ou en recourant à la délégation de service public.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)